

Motion pour l'option 3-a relative aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015 dans la Sarthe

Pour l'autonomie adossée à une Fabrique citoyenne

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les 22 et 29 mars prochain, les sarthoises et les sarthois seront appelés à renouveler la totalité des conseillers généraux pour les remplacer par 41 conseillères et conseillers départementaux. Elles et ils seront élus deux par deux, des paires paritaires, dans les 21 nouveaux cantons qui entreront en application pour la première fois lors de cette élection.

Ces élections se déroulent à peine un an après la séquence difficile des élections municipales puis européennes, qui a connu un affaiblissement de la gauche – même dans les forces politiques qui n'ont pas participé au Gouvernement depuis 2012 – et une très forte poussée de l'extrême-droite. En Sarthe, dans près de 95% des communes, c'est le Front national qui est arrivé en tête lors des élections européennes.

Nous ne pouvons ignorer la colère et le désespoir qui grandit chez nos concitoyens et concitoyennes, ni les conséquences possibles de l'aggravation du climat de tension aujourd'hui plus que palpable en France. Dans un contexte politique très tendu, il nous appartient de donner à voir d'autres issues que la violence, le rejet de l'autre et le repli sur soi, pour construire les conditions d'une transition écologique, seule à même de permettre de sortir des crises multiples que nous subissons aujourd'hui : sociales, économiques, sociétales, environnementales.

Pour cela, les élections départementales doivent être, d'une manière ou d'une autre, l'occasion de mettre en débat le projet écologiste, de faire rayonner nos valeurs, mais aussi d'écouter et de prendre en compte les attentes des sarthoises et sarthois. Dans une perspective de plus long terme, elles doivent nous permettre de tracer les contours d'une offre politique pertinente et dynamique.

Ces élections auront lieu quelques mois seulement avant les élections régionales, qui sont un temps fort pour les écologistes : l'échelon régional permet d'actionner des leviers pertinents pour faire avancer l'écologie. Ce sera d'autant plus le cas en 2015 avec le transfert de certaines compétences des Conseils généraux aux Conseils régionaux.

Le mode de scrutin de ces deux élections est différent et d'un point de vue technique, il est possible de les dissocier. Mais on ne peut demander aux électrices et électeurs de mener une analyse fine de cette situation.

Nous devons donc avoir à l'esprit que **notre choix pour les élections départementales**, enjeu de politiques publiques et perspectives électorales assez faibles pour les écologistes, **devra préparer au mieux, ou pour le moins n'entame pas, les perspectives de résultats des élections régionales à suivre.**

UNE PROBABILITÉ FAIBLE MAIS EXISTANTE DE CHANGEMENT DE MAJORITÉ EN SARTHE

Actuellement, la Sarthe comprend 40 élu-es sur 40 cantons. Deux communistes, seize socialistes ou apparenté-es et vingt-deux UMP ou apparenté-es.

Le nouveau découpage et mode de scrutin a été conçu dans l'idée de faciliter la conservation des majorités socialistes ou des basculements UMP vers socialiste. L'exercice a été efficace en Sarthe, mais le contexte politique national contrarie ce qui était espéré.

Au final, même si le plus probable est que le département reste à majorité UMP après cette élection on ne peut exclure un basculement de majorité.

En effet, il faut gagner 10 cantons en Sarthe pour obtenir la majorité, or 6 des 7 cantons de l'agglomération du Mans devraient revenir mécaniquement à la majorité municipale mancelle. Il « suffirait » que 4 des cantons suivants soient gagnées par le PS, c'est a priori possible pour chacun d'entre-eux : Le Mans-7, La Flèche, Ecommoy, La Suze, Changé, pour que le chiffre de 10 soit atteint.

Dans les 10 autres cantons, une victoire de l'UP et de ses alliés est attendue.

DES DUELS FN/UMP AU SECOND TOUR

Compte tenu du mode de scrutin, il n'y aura pas de triangulaire au second tour. Pour être élue, une doublette doit donc nécessairement être dans le duo de tête à l'issue du premier tour.

Dans nombre de cantons, la totalité des cantons ruraux si on se réfère au résultat des élections européennes, les deux premiers dans chaque canton sont le FN et l'UMP. Dans ces mêmes cantons, l'électorat conservateur est très fort : même une hypothétique alliance des forces PS-FdG-EELV ne serait pas en mesure de l'emporter, sauf éventuellement à se retrouver au second tour face au FN avec un UMP qui appelle à battre le FN. La première condition, qui implique de passer devant l'UMP a encore moins de probabilité d'être atteinte que la seconde, sauf à ce qu'il existe une forte division au sein de la majorité départementale.

Notre stratégie doit donc prendre en compte cette forte probabilité de duels FN/UMP au second tour. Même si elle est « mécanique », du fait du mode de scrutin, il importe de ne pouvoir être tenu à aucun moment responsable de cette situation : nos électeurs/trices du premier tour pourraient décider lors de prochaines élections de voter PS dès le premier tour pour éviter une seconde occurrence de duels FN/UMP. Malheureusement, il est difficile d'avoir les espaces nécessaires pour expliquer certains résultats et éviter des amalgames erronés.

QUASI-IMPOSSIBILITÉ D'ÊTRE AU SECOND TOUR SANS UNE ALLIANCE AVEC LE PS

Dans aucun canton, sauf éventuellement celui d'Allonnes ou en cas d'effondrement du PS, le total EELV-FdG est supérieur au score du PS.

Enfin dans cette élection, les scores comportent une forte dimension d'enracinement personnel.

Il résulte de cette situation qu'arithmétiquement EELV n'est pas en mesure d'accéder seul au second tour, que seule une alliance avec le PS pourrait assurer de l'atteindre dans plusieurs cantons.

QUATRE PRINCIPES POUR GUIDER NOTRE STRATÉGIE

Rassembler. Nous devons mettre l'accent sur ce qui nous réunis, et non pas sur ce qui divise. Les citoyen-nes sont sevrés des divisions entre les politiques qui semblent s'occuper d'avantage d'eux-mêmes que des problèmes de celles et ceux qu'ils-elles sont censés servir.

L'écologie. L'écologie est la seule proposition politique nouvelle qui soit apparue depuis 50 ans. C'est une force. Là encore, nous devons convaincre nos partenaires que cet apport est utile et nécessaire dans la formulation d'un projet qui bénéficie de l'avantage de n'avoir jamais été mis en œuvre. Cela implique de réfléchir ensemble à ce qu'implique le progrès social et écologiste dans une société « post-croissance ».

Une campagne positive. Les gens ont déjà des problèmes, ils n'ont pas besoin des nôtres en plus. Il faut une campagne et un projet des solutions. Je plaide pour des projets simples, fédérateurs, lisibles, portés collectivement.

Faire ensemble. Nous devons assumer une pratique politique différente pour qu'elle soit appropriable par le plus grand nombre. Dans cette démarche, les Partis politiques sont nécessaires, mais il faut aussi accepter des modes de militance et de régulation qui ne soient pas exclusifs pour des citoyen-nes qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique.

DÉCISION

Compte tenu de la politique menée nationalement par le Parti Socialiste et des sujets d'opposition qui chaque semaine apparaissent avec les écologistes, il est impossible d'envisager une alliance électorale avec le Parti Socialiste pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2014, si celle-ci induit des binômes communs.

Cette décision n'ignore pas qu'il serait possible de présenter cette alliance comme un accord autour d'enjeux locaux, qui a su s'affranchir des divergences nationales au bénéfice des sarthois et des sarthoises.

Mais l'enjeu pour toutes les forces politiques est aujourd'hui de redonner espoir aux habitantes et habitants de notre pays et cela ne saurait passer par un accord de circonstance et d'intérêt local qui entraverait la clarté de notre discours écologiste et nuirait à la lisibilité de notre attitude électorale, voire nous ferait passer pour des opportunistes.

EELV Sarthe décide donc de ne pas entamer de démarche visant à la conclusion d'un tel accord et de décliner les offres qui pourraient être faites.

Afin de gagner en lisibilité, EELV Sarthe conduira une campagne autonome et ouverte à des candidatures issues de personnes participants à la démarche des Fabriques Citoyennes, telles que décrites par le Secrétariat National d'EELV. EELV Sarthe présentera ou soutiendra des candidates et candidats dans le plus grand nombre de cantons possibles, en veillant à participer à des convergences cohérentes ou à ne pas présenter de candidats dans les territoires où sinon la diversité politique de second tour a le moins de chance d'être représentée.

L'intérêt des sarthoises et des sarthois n'étant pas d'avoir une assemblée départementale ne rassemblant que des élu-es PS et UMP, EELV Sarthe sera attentif à ne pas amoindrir les chances d'élection de candidats et candidates d'autres couleurs politiques, à condition qu'ils soient également sensibles au projet écologiste. Le cas échéant, EELV Sarthe pourrait les soutenir.

Au second tour, EELV appliquera strictement le cadre minimal fixé par la motion du Conseil Fédéral : aucune doublette de second tour ne pourra se prévaloir du soutien d'EELV s'il n'était pas déjà acquis au premier tour, car les électrices et électeurs d'EELV sont autonomes pour déterminer la meilleure manière de défendre leurs idées. En cas de présence du FN au second tour, l'appel à battre le FN sera appliqué dans le cas décrit par la motion du Conseil Fédéral.

Signataires : Alexis BRAUD, Elen DEBOST, Julien DERVAUD, Samuel GUY, Michel MEUNIER, Florence PAIN, Isabelle SEVERE.